Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 24/09/2021

RELATIONS MARCHANDISES SERVICES DISTRIBU CARREFOUR rappelle GAMME PAINS AUX CEREALES VENDUS AU RAYON BOULANGERIE DE CARREFOUR NARBONNE ENTRE LE 19/08/21 AU 26/08/21



- Noms des modèles ou références concernés : **PAIN AUX CEREALES 300GR BAGUETTE AUX CEREALES 250GR**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **GTIN 3276550002314 Lot NA**
 GTIN 3276550002307 Lot NA
- Conditionnements : **EN SACHET**
- Date début/fin de commercialisation : **du 19/08/2021 au 26/08/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **PRODUITS VENDUS AU RAYON BOULANGERIE ENTRE LE 19/08 AU 26/08. UNIQUEMENT CARREFOUR NARBONNE**
- Zone géographique de vente : **HYPERMARCHE CARREFOUR NARBONNE**
- Distributeurs : **HYPERMARCHE CARREFOUR NARBONNE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **PRESENCE D'UNE TENEUR DE OXYDE D'ETHYLENE SUPERIEURE A LA LIMITE AUTORISEE DANS LA FARINE UTILISEE POUR LA FABRICATION DU PAIN.**
- Risques encourus par le consommateur : **Dépassement des limites autorisées de pesticides**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 20 novembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0969397000**
- Informations complémentaires publiques : **Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le service consommateurs Carrefour en composant le N° Cristal 0969 397000 (appel non surtaxé depuis un poste fixe)du lundi au samedi 9H00 à 19H00 EN CAS DE CONGELATION JETER LE PRODUIT**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre